

Liberte Égalité Fraternité



# Service en ligne Orientation en 3<sup>e</sup>

Phase définitive d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes pour l'accompagnement des familles



Année scolaire 2021-2022

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2021-2022.

Le pictogramme <sup>2</sup> signale les recommandations qui concernent uniquement le palier 2<sup>de</sup> générale et technologique.

# Rappel des actions effectuées avant la phase provisoire

- Dans Siecle BEE, compléter les adresses mail de tous les représentants légaux de l'élève.
- Dans Siecle Orientation, avant l'ouverture de la phase provisoire, paramétrer les enseignements de spécialité qui seront proposés aux élèves dans l'établissement à la rentrée prochaine.
   En fonction du paramétrage, deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité seront affichées aux familles sur le service en ligne Orientation : la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements non proposés dans l'établissement. Si ce paramétrage n'est pas effectué, les deux listes seront identiques et comprendront tous les enseignements de spécialité existants.
- Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés, mis à disposition sur l'intranet Pléiade, avec les dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation, puis les diffuser aux familles.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans Siecle Orientation.

# Recommandations pour le bon déroulement de la phase définitive

- La synchronisation des données avec le service en ligne Orientation est fiabilisée : les demandes des familles saisies par l'établissement ne sont visibles qu'au moment de la consultation des réponses du conseil de classe dans le service en ligne Orientation.
- Si une saisie établissement existe et qu'une famille effectue une saisie sur le service en ligne Orientation, c'est celle saisie par la famille dans le service en ligne Orientation qui sera utilisée en conseil de classe pour saisir les propositions du conseil de classe.
- Au sein de chaque phase, le chef d'établissement doit fermer puis rouvrir le service en ligne Orientation en fonction de l'organisation des conseils de classe, dans le respect du calendrier défini par le service académique d'information et d'orientation. Les fermeture et réouverture du service en ligne Orientation sont gérées dans *Siecle Vie de l'Établissement*.

#### **Attention :**

- Il est impératif de fermer le service en ligne Orientation au moins 24h avant le début des conseils de classe, afin de recueillir les derniers choix saisis pour la tenue des conseils de classe (transfert des intentions du service en ligne Orientation vers Siecle Orientation durant la nuit) ;
- une fois les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation, procéder à la réouverture du service en ligne Orientation pour permettre aux familles de consulter et répondre aux propositions. Il est recommandé de n'ouvrir le service que le lendemain de vos saisies pour que les propositions soient bien visibles dans le service en ligne (transfert des propositions de Siecle Orientation vers le service en ligne durant la nuit) et éviter aux familles d'avoir le message « Les propositions du conseil de classe ne sont pas

disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement ».

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans les situations suivantes :

- modification des propositions du conseil de classe alors que la réponse de la famille est déjà saisie via le service en ligne Orientation ou par une saisie de l'établissement dans Siecle Orientation ;
- modification du paramétrage des enseignements de spécialité alors que les représentants ont déjà effectué leurs demandes sur le service en ligne Orientation ;
  - un message d'alerte s'affiche si la sélection ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés et indique à la famille de modifier sa sélection, si elle n'est pas modifiée cela n'est pas bloquant.

	Choix definitifs			
Bourse de 🛛 🕜 🕑	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).			
<ul> <li>Orientation</li> </ul>				
☐ Fiche de renseignements	<ul> <li>Vos choix définitifs ont bien été validés</li> </ul>			
	Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.			
	66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :			
	Attention, merci de modifier votre sélection car elle ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés dans l'établissement.			
	Rang 1			
	1 <sup>re</sup> générale Enseignements de spécialité choisis : - arts plastiques ; - aéducation physique, pratiques et culture sportives ( <b>bors établissement</b> ) :			
	- exolution prividoes et cortore sportives (nois etablissement) ; - mathématiques.			
	Modifier les choix définitifs			

# Lien entre le service en ligne Orientation et l'ouverture des conseils de classe

#### Le conseil de classe d'une division est ouvert :

 L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les réponses du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

### Le service en ligne Orientation n'est pas fermé :

- risque d'avoir un choix non traité qui redescend le lendemain du conseil de classe et la proposition du conseil de classe se basera sur le choix reçu au maximum la veille de l'ouverture du conseil de classe ;
- le choix non traité sera visualisable par l'icône cliquable dans la liste des choix sur les écrans « choix » ou « propositions » ;
- lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions et qu'elles n'ont pas encore été envoyées au service orientation (la nuit suivant le moment de la saisie), le message suivant est affiché:

" Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement ".

### Le service en ligne Orientation est fermé :

• le service en ligne Orientation est fermé par le chef d'établissement dans Vie Établissement : dans ce cas, la brique Orientation n'est plus visible sur Scolarité Services :



# Points de vigilance pour la phase définitive

- La fonctionnalité de report des saisies de la phase provisoire sur la phase définitive est supprimée.
- Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.
- Les deux représentants légaux sont informés simultanément de la proposition du conseil de classe saisie. Le représentant qui n'a pas saisi la réponse à la proposition est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord avec l'autre parent.

La réponse saisie par le représentant légal dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, lorsque le service en ligne Orientation n'est pas utilisé, l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié *Saisie des réponses des familles*.



• Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape de la saisie :



Ce guide présente pas à pas le déroulement de la saisie des choix d'orientation et des réponses aux propositions du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase définitive de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, les réponses aux propositions du conseil de classe pourront être effectuées indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le représentant qui n'a pas fait la saisie des choix ou de la réponse aux propositions est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.

# **Connexion au service en ligne Orientation**

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail Scolarité Services avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves euxmêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix d'orientation et de répondre aux propositions du conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS L'évré Fratmate	ÉduConnect Un compte unique pour les servic écoles et des établissements	ces numériques des			
		J	e sélectionne mon profil		
Le compt donner ac • aux déman de renseigne etc ; • à l'espace • au livret se	e ÉduConnect peut :cès : rches en ligne, comme la fiche aments, la demande de bourse, numérique de travail (ENT) ; colaire.		Représentant légal	Chève	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCA NATIONALE DE LA JEUNI ET DES SPOI Librit Faternat	TION ; ESSE RTS		Un compte unique pour les legifrance.gouv.fr 년 gouv education.gouv.fr 년	services numériques des écoles et des établis vernement.fr 년 service-public.fr 년 dat	sements a.gouv.fr 17
MINISTÈRE DE L'ÉDUCA NATIONALE DE LA JEUNI ET DES SPOI Libert Restite Fraternite Besoin d'aide?	TION ;, ESSE RTS fentions légales Accessibilité : non co	nforme   v1.66	Un compte unique pour les legifrance.gouv.fr 단 gouv education.gouv.fr 단	services numériques des écoles et des établis vernement.fr ខើ service-public.fr ខើ dat.	sements a.gouv.fr t <sup>2</sup>

La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :

📑 📕 ÉduConnect	← Changer de profil
Le compte ÉduConnect peut	Ç ∫A Représentant légal
donner accès : • aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse,	Je me connecte avec mon compte ÉduConnect
etc ; • à l'espace numérique de travail (ENT) ;	Identifiant Identifiant oublié? →
au inviet scolaire.	Identifiant au format p.nomXX
	Mot de passe Mot de passe oublié ? →
	©
	Se connecter
	Je n'ai pas de compte →
	ου
	Je me connecte avec FranceConnect
	S'identifier avec FranceConnect
	Qu'est-ce que FranceConnect ? C FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte Educonnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.

1erci de mettr	a à jour les informations suivantes.
	Rattacher des élèves
	Vérifier l'adresse mail
	Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion
	le souhaite les réaliser plus tard

# **Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation**

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. <u>Ces dates déclenchent</u> <u>l'ouverture et la fermeture automatiques du service en ligne Orientation</u>.

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service Orientation est inactif et apparaît grisé dans le portail Scolarité Services :

① Actualités	Message de l'établissement	
🛎 Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité services	
⊘ Orientation ●		
Fiche de		

Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité services
Orientation	0
Fiche de	Informations service inactivé

• le message suivant s'affiche :

	0	Bienvenue sur Scolarité services.		
	0	X Orientation	×	
Fiche de renseignements	5	L'accès n'est pas possible en dehors de la p du téléservice	ériode d'ouverture	
Une qu	estion,	besoin d'aide ?	Assistance :	

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :

U Actualites	riessage de recupilsse	
📽 Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité services	
<sup>(2)</sup> Orientation		Après la connexion, il faut choisi Orientation parmi les services proposés
☐ Fiche de renseignements		

# Saisie des choix définitifs

La saisie des choix est possible après avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe, s'il n'a pas été fait, la page de retour des représentants légaux sur l'orientation s'affiche à la connexion pour la saisie des choix définitifs :

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*) Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement. Valider

Le pictogramme affiché dans Siecle Orientation vous permet de suivre et d'accompagner les familles qui n'auraient pas accusé réception de l'avis provisoire.

Après la validation de l'accusé de réception, la saisie des choix définitifs peut commencer et suit le même déroulement que la saisie des intentions d'orientation.

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. A la phase définitive un lien vers le service en ligne Affectation est proposée pour faciliter la consultation des offres de formation après la 3<sup>e</sup>.

Les repères temporels s'affichent selon le paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

### Formulation des choix définitifs

	Diana and a lar	Phase provisoire	Dhara d <i>i fi</i> alizioa	Phase définitive
Bourse de lycée 0	Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
© Orientation				
	conseillées par le conseil de o	classe en consultant les offre	s de formations après la 3- dan	s le service en ligne
	conseillées par le conseil de d affectation 갑 .	Je formule les choix o	définitifs d'orientation	s le <u>service en ligne</u>

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix définitifs :

- il doit saisir au moins 1 choix ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix (2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR, 2<sup>de</sup> professionnelle, 1<sup>re</sup> année de CAP);
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être validés afin d'être pris en compte ;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service Orientation.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

③ Actualités	Choix définitifs		
Bourse de 🛛 🛛 🕼	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).		
Orientation	<sup>(</sup> )		
☐ Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.		
	+ Ajouter un choix définitif		
	Annuler Valider les choix définitifs		
	Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.		
	Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au		

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence, le rang peut être toutefois modifié :

① Actualités	Choix définitifs
Bourse de lycée	$\rightarrow$ Rang 1
Orientation	
C Fiche de	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.
renseignements	Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)
	O 2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
	O 2de professionnelle
	1re année de CAP
	Annuler Valider
	Annuler Valider les choix définitifs

### **Modifier un choix**



Rang 1	$\uparrow$ $\downarrow$ $\square$
2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR	÷
	En cliquant sur la
+ Ajout	ter un choix définitif s'ouvre et le choix peut être modifié.
Annuler	Valider les choix définitifs



Le bouton

supprime tous les choix et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les choix définitifs ont été validés, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

# 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

	Orientation	0	
	☐ Fiche de renseignements	→ Rang 1	<sup>Fermer</sup> ^ îis en
ll n'y a pas d'aut	tres	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.	
informations à c pour la sélection 2 <sup>de</sup> STHR	compléter n de 2 <sup>de</sup> GT ou	<ul> <li>Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)</li> <li>2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration</li> <li>2de professionnelle</li> </ul>	
		1re année de CAP	
			Annuler Valider
		Annuler	Valider les choix définitifs

Après la validation de la sélection de la 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR, le récapitulatif de la sélection s'affiche, il est possible de valider les choix définitifs saisis et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

☐ Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix défini compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orienta Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de p	<b>itifs afin qu'ils soient pris en</b> tion. préférence.
	<b>Rang 1</b> 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR	
	+ Ajouter un	choix définitif
	Annuler	Valider les choix définitifs

# 2<sup>de</sup> professionnelle et 1<sup>re</sup> année de CAP

En choisissant la 2<sup>de</sup> professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1<sup>re</sup> année de CAP la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

Fiche de renseignements	() Vene dense lider to définit for entitle primer × ^is en
	→ Rang 1
	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.
	Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*) O 2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
	2de professionnelle
	O 1re année de CAP
	Annuler Valider
	Annuler Valide <u>r les choix définitifs</u>

Pour le choix de la 2<sup>de</sup> professionnelle et de la 1<sup>re</sup> année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

<ul> <li>Orientation</li> <li>Fiche de renseignements</li> </ul>	Image: Second
	<ul> <li>Sous statut scolaire Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.</li> <li>Sous statut d'apprenti Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.</li> </ul>
	Annuler Valider

Fiche de renseignements	2 <sup>de</sup> professionnelle :
	Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :
	Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et indutriels
	<ul> <li>Sous statut scolaire</li> <li>Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.</li> <li>Sous statut d'apprenti</li> <li>Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.</li> </ul>
	Annuler Valider
	Appuler Valider les choix définitifs

Les informations complémentaires indiquées sont affichées :

∠ Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.
	Rang 1       ↑       ↓       □         2 <sup>de</sup> professionnelle       spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et indutriels       statut : scolaire
	+ Ajouter un choix définitif
	Annuler Valider les choix définitifs

C <sup>Fiche de</sup> renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
	$\rightarrow$ Rang 2
	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.
	Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)
	O 2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
	O 2de professionnelle →
	1re année de CAP
	Annuler Valider
	Annuler Valider les choix définitifs

La sélection doit être validée pour être affichée dans le récapitulatif avec le rang choisi :

① Actualités		
Bourse de 🛛 🕜 🕼	Troisieme trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).	
<ul> <li>Orientation</li> </ul>	O	
☑ Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.	
	Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.	
	Rang 1	↓ 🔟
	2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et indutriels Statut : scolaire	÷
	Rang 2	↓ 🔟
	1 <sup>re</sup> année de CAP Spécialité : Aéronautique Statut : apprenti	
		<b>→</b>
	+ Ajouter un choix définitif	
		1.000 1010

### Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

$\rightarrow$ Rang 3		Â
Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.		7
Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)		↑ ↓ □
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration  2de professionnelle		<i>→</i>
☐ Tre année de CAP ▲ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.		
	Annuler Valider	

### Le récapitulatif des choix saisis est affiché, il est possible de les modifier :

Bourse de	Troisième trimestre		
iycée	DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).		
Orientation	Ū		
C Fiche de	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient	t pris en	
renseignements	compte.		
	Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.		
	Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.		
			Les choix
	Rang 1	^ ↓ 🔟	être recla
	2 <sup>de</sup> professionnelle	h-	supprimé
	Specialite(s) de l'amilie(s) de metiers : metiers de la realisation d'ensembles mecaniques et indutrie Statut : scolaire	IS	
		7	
	Rang 2		
	1 <sup>re</sup> année de CAP Spécialité : Aéronautique		
	Statut : apprenti	<b>→</b>	Les choi
			être mo
	B		
	rally 3		
	<ul> <li>Zenerale et fectilionofiche on 5-, 21 MK</li> </ul>	→	
	Annuler Valider	les choix définitifs	

Le bouton « Annuler » supprime tous les choix et permet de recommencer la saisie.

# Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs doit être validé pour être enregistré :

。 Bourse de	Troisième trimestre	
i≫ lycée 0	DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).	
⑦ Orientation	0	
C Fiche de	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en	
renseignements	compte.	
	Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.	
	Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.	
		7
	Rang 1 🔶 🗸	
	2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des transitions numérique et énérgétique	
	Statut : scolaire	→
	Rang 2 🔨 🕂 🗸	
	1 <sup>re</sup> année de CAP	
	Statut : apprenti	~
		7
	+ Ajouter un choix définitif	
	Associate Los choix deixent être	fs

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des choix :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

### **Modification des choix**

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications. Le bouton « Modifier les choix définitifs » permet d'activer la modification. Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Bourse de lycée ●	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).			
<ul> <li>Orientation</li> <li>Fiche de renseignements</li> </ul>	<b>Vos choix définitifs ont bien été validés</b> Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.			
	66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine : Rang 1 2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des tra Statut : scolaire	ansitions numérique et énérgétique		
	<b>Rang 2</b> 1 <sup>re</sup> année de CAP Spécialité : Aéronautique Statut : apprenti	Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation		
	Le bouton Modifier les choix Modif	ier les choix définitifs		

	Rang 1 <sup>1re</sup> année de CAP Spécialité : Aéronautique option Systèmes Statut : apprenti	↑ ↓ <b>□</b> →
	<b>Rang 2</b> 2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des études et de la modélisation numérique du batin Statut : scolaire	↑ ↓ □
Le bouton Annuler permet d'effacer les modifications et les saisies initiales enregistrées sont conservées jusqu'à la validation suivante	+ Ajouter un choix définitif	
	Annuler	les choix définitifs

### Validation des choix

Les choix saisis sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session :



A Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix d'orientation.

L'adresse de l'expéditeur des courriels est une adresse générique, on ne peut pas y répondre.

# Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation
Bonjour,
Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 24/01/2022 à 15:08, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM
En voici le récapitulatif :
Rang 1 : Ire année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique option Systèmes
Sous statut d'apprenti
• Rang 2 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment
Sous statut scolaire
Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement). Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix enregistrés.
Bien cordialement,
Coordonnées de l'établissement

# Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitif	s d'orientation				
Bonjour,					
Suite à la démarche effectuée en ligne le 24/01/2	2022 à 15:08 par Mme Prénom NOM, nous vous informons par ce message que le(les) choix détinitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.				
En voici le récapitulatif :					
• Rang 1 : 1re année de CAP					
Spécialité(s) : Aéronautique option Systèmes					
Sous statut d'apprenti					
Rang 2 : 2de professionnelle					
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment					
Sous statut scolaire					
Il est possible d'apporter des modifications jusqu En cas de désaccord, veuillez contacter immédia	rà la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. itement le chef d'établissement.				
Bien cordialement, Coordonnées de l'établissement	S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement				

# Propositions du conseil de classe, consultation et réponse des familles

# Nouveau

La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

### Consignes pour la saisie des propositions du conseil de classe :

# A Il est impératif de fermer le service Orientation au moins 24h avant le début des conseils de classe,

afin d'avoir les derniers choix saisis pour la tenue des conseils de classe (transfert des choix du service Orientation vers Siecle Orientation durant la nuit).

#### Ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation :

	Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)					
DE L'ÉDUCATION	accueil > ouverture des conseils de classe					
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Sonseil de	classe				
Égalité Fraternité	L'ouverture du conseil d	le classe permet de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division.				
SUIVRE LA PROCÉDURE	A noter également qu		s pour les elèves de la division.			
<ul> <li>Liste des élèves</li> </ul>	Ouvrir un conseil	Confirmation de l'ouverture du conseil de classe				
<ul> <li>Paramétrage des</li> </ul>			Ouvrir le conseil de classe			
proposés dans l'établissement		Toutes les tamilles des élèves de cette division n'ont pas encore tele saisi leurs choix definitits. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les choix définitits saisies ultérieurement via le Téléservice Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?				
<ul> <li>Suivi des saisies TS</li> </ul>	Historique	Qui Non				
FICHES DE DIALOGUE	Division					
Signature numérisée	21					
Impression des fiches de     dialogue	22					

Une fois les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation, procéder à la réouverture du service en ligne Orientation pour permettre aux familles de consulter et répondre aux propositions. Il est recommandé de n'ouvrir le service en ligne que le lendemain de vos saisies pour que les propositions soient bien visibles dans le service en ligne (transfert des propositions de Siecle Orientation vers le service en ligne durant la nuit) et éviter aux familles d'avoir le message « Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement ».

### Lien entre l'ouverture du conseil de classe et le service en ligne

Le conseil de classe d'une division est ouvert :

 L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

Le service en ligne Orientation n'est pas fermé :

- risque d'avoir un choix non traité qui redescend le lendemain du conseil de classe et la proposition du conseil de classe se basera sur le choix reçu au maximum la veille de l'ouverture du conseil de classe ;
- le choix non traité sera signalé et visualisable par l'icône cliquable van dans la liste des choix sur les écrans "choix" ou "propositions";
- Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions et qu'elles n'ont pas encore été envoyées au service orientation (la nuit suivant le moment de la saisie), le message suivant est affiché "Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement":

📩 Bourse de	-	Phase provisoire	Avis provisoires	Phase définitive	Propositions Après le conseil de
lycée	0	Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	classe du 2e	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	classe du 3e
Orientation			trimestre		trimestre
Fiche de renseignement	ts	Les propositions du conseil d	e classe ne sont pas disponib	oles. Veuillez prendre contact a	vec votre établissemen

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.

### Consultation des propositions du conseil de classe

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

① Actualités		Phase provisoire		Phase définitive	
Bourse de	0	Phase provisoire Intentions	Avis provisoires Phase définitive Après le conseil de Choix définitifs classe du 2 <sup>e</sup> Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Choix définitifs	Propositions Après le conseil de
iycee		Courant 2 <sup>e</sup> trimestre		Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
Orientation					
		d'établissement ; • pas d'accord : le dialogue c Je const	ontinue, prenez contact ave Il <mark>te et je réponds aux p</mark>	c le chef d'établissement. propositions du conseil de	e classe
		Je consu	ilte et je réponds aux p	propositions du conseil d	e classe

L'un ou l'autre représentant peut répondre aux propositions du conseil de classe, l'affichage des écrans et les courriels transmis sont identiques pour chacun à cette étape.

Toutes les informations saisies dans Siecle Orientation sont affichées dans le service en ligne Orientation :

	Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)	
ATION	accueil > phase définitive - propositions du conseil de classe > palier 3ème	
.E, NESSE ORTS	M Contraction of the second seco	
	1re année de CAP	Qui
touor	Spécialité : Aéronautique option Systèmes     Source statut d'annecetie(a)	
EDURE	Goussailuté conseillée	
5		
de spécialité		
	2de professionnelle	Oui
s TS	Spécialité ou tamille de métiers : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment	
UE	ous sauc source     source sourc	
risée	Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	
fiches de		
RE	Recommandation	2de générale et technologique ou 2de STHR
-	Conseil sur la spécialité	
onseils de		
1000	Observations du conseil de classe	
	élève très motivé et impliqué dans de nombreux projets au lycée pour réussir son parcours	
on soils do		
	☑ Dispositif de mise à niveau consettié	
conseil de	Annuler et retourner à la liste	Valider et retourner à la liste Valider et passer à l'élève suiv
ises des	Orientation - Version 22.1.0.0.8 - Accessibilité : non conforme	

Un seul représentant indique la réponse aux propositions et en cas de désaccord les représentants légaux sont tous informés qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

① Actualités	Propositions				
Bourse de	Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :				
lycee	Rang 1 : 1 <sup>re</sup> année de CAP	Les familles peuvent consulter la proposition du conseil de classe pour			
<sup>C</sup> Fiche de renseignements	OUI Spécialité demandée : Aéronautique option Systèmes Sous statut d'apprenti.	chaque choix, les conseils et la proposition pour une voie non			
	Rang 2 : 2 <sup>de</sup> professionnelle	demandee			
	OUI Spécialité ou famille de métiers demandée : Métiers des études et de Sous statut scolaire.	la modélisation numérique du batiment			
	Spécialité ou famille de métiers conseillée : métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels				
	Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientatio légaux :	n non demandée par les représentants			
	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR				
	Observations du conseil de classe :				
	élève très motivé et impliqué dans de nombreux projets au lycée pour réussir son parcours				
	Dispositif de mise à niveau conseillé				
	Retour des représentants légaux sur l'orientat	ion			
	Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil	de classe ou manifester votre refus.			
	Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :				
	1 <sup>re</sup> année de CAP				
a réponse s'effectue en cochant	2 <sup>de</sup> professionnelle				
es propositions acceptées ou le ésaccord puis en validant	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR				
	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons <b>immédiatement</b> contact avec le chef d'établissement.				
	Valider				

# Réponse aux propositions : accord

	Retour des représentants légaux sur l'orientation			
	Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.			
	Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :			
	✓ 1 <sup>re</sup> année de CAP			
	2 <sup>de</sup> professionnelle			
	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR			
La réponse validée ne	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.			
peut plus être modifiée	Valider			

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation en cas d'accord, l'affichage de l'écran est identique pour chacun :

Votre(vos) ré représentant Si ce n'est pa	ponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux s légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. s le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Nom Prénom	a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 26/01/22 à 16:25 :
1 <sup>re</sup> année de C	AP
2 <sup>de</sup> profession	nelle
Cette ou ces pro Pour toute quest	positions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement. ion, adressez-vous au chef d'établissement.

#### Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe	
Bonjour,	
Suite à la démarche effectuée en ligne le 26/01/2022 à 16:25 par Prénom NOM, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève Prénom NOM a(ont) été acceptée(s)	
Ire année de CAP     Zde professionnelle	
Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitve(s) prise(s) par le chef d'établissement. Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.	

# Réponse aux propositions : désaccord

Bourse de lycée ●	Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION Le conseil de classe répond à la demande des représentants légaux :
Orientation	Rang 1 : 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR
C Fiche de renseignements	NON Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux : 2 <sup>de</sup> professionnelle
	Retour des représentants légaux sur l'orientation
	Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.
	Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :
	2 <sup>de</sup> professionnelle
	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.
	Valider

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

L'affichage de l'écran est identique pour chacun :

Votre(v	os) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux
représe	entants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Si ce n	est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Nom Prénom	a refusé la  ou les propositions du conseil de classe le 26/01/22 à 16:39.
Nous n'acc	eptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons <b>immédiatement</b> contact avec le chef
d'établisse	nent.

#### Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

onjour,	
ite à la démarche effectuée en ligne le 26/0	1/2022 à 16:39 par Mr Prénom NOM, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève Prénom NOM a(ont) été refusée(
2de professionnelle	
ous les représentants légaux sont informés d ous devez immédiatement prendre contact a	e ce désaccord. vec le chef d'établissement.

# Lien entre le service en ligne Orientation et Siecle Orientation

### Affichage des choix définitifs

Dans Siecle Orientation le pictogramme (sous indique qu'un représentant légal a saisi des choix définitifs sur le service en ligne Orientation. Ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée.

### **Modification des choix définitifs**

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les choix définitifs saisis par les familles sur le service en ligne Orientation. **Cette action est possible à partir de l'ouverture du conseil de classe.** 

Si les propositions du conseil de classe ont été saisies le message suivant s'affiche et vous indique que cette action efface les propositions pour l'élève :

етир	
Confirmation de la modification des choix définitifs	nérale et ogique ou HR
Les propositions saisies pour cet élève seront effacées si vous modifiez les choix définitifs. Confirmez-vous la modification des choix définitifs de cet élève ?	
Oui	ée de CAP
	Systèmes

Le pictogramme <sup>TS</sup> indique que la saisie TS a été modifiée par l'établissement avec le rappel de la saisie initiale en cliquant sur l'icône :



Rappel de la saisie TS initiale effectuée par un représentant légal :

T DEŠ SPORTS	Veuillez renseigner au moins	un des critères ci-dessous				
UIVRE LA PROCÉDURE Liste des élèves Paramétrage des	Paller <b>3EME v</b> Division	Saisie TS effectuée par	le 25/01/2022	Chercher		
enseignements de spécialité proposés dans l'établissement	PALIER JEME Demande	Phase Définitive - Choix définitifs • 2de générale et lechnologique ou 2de STHR		sie n'a pas encore été effectu	iéo.	
CHES DE DIALOGUE	Арр	Fermer				
Signature numérisée Impression des fiches de	Nom Prénom INE		Linu and	oix définitifs de la famille	■      ■	Responsable

Les représentants légaux recevront chacun un courriel les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siècle.

Le pictogramme 🛇 Indique qu'une saisie a été effectuée sur le service en ligne Orientation mais n'a pas pu être traitée avant l'ouverture du conseil de classe.

### Affichage de la réponse des familles dans Siecle Orientation

Les réponses saisies sur le service en ligne Orientation sont affichées et indiquées avec le pictogramme et vous permettent de savoir si le représentant légal est d'accord ou en désaccord avec les propositions du conseil de classe.

Propositions du conseil de classe 🙂	Réponse de la famille	
1re année de CAP	Accord	Modifier
<ul> <li>2de professionnelle</li> <li>1re année de CAP</li> <li>2de générale et technologique ou 2de STHR</li> </ul>		✓ Saisir
2de professionnelle		✓ Saisir
<ul> <li>1re année de CAP</li> <li>2de professionnelle</li> <li>2de générale et technologique ou 2de STHR</li> </ul>	accepte les propositions du conseil de classe : 1CAP, 2PRO le 26/01/2022 à 16:25	TS Modifier

### Modification de la réponse des familles dans Siecle Orientation

Le représentant légal ne peut répondre qu'une seule fois sur le service en ligne Orientation aux propositions du conseil de classe. Si vous les modifiez après sa réponse, vous devrez l'informer des changements effectués.

SUIVRE LA PROCÉDURE   Liste des élèves	<ul> <li>Spécialité ou famil</li> <li>Sous statut scolair</li> <li>Sous statut d'appr</li> <li>Spécialité ou famille de</li> </ul>	le de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées e anti(e) métiers conseillée	
<ul> <li>Paramétrage des enseignements de spécialité proposés dans l'établissement</li> </ul>			li.
Suivi des saisies TS	2de générale et techno	logique ou 2de STHR	Oui 🗸
FICHES DE DIALOGUE    Signature numérisée  Improprien des fishes de	1re année de CAP • Spécialité : Méti • Sous statut sco	Confirmation de la modification des propositions du conseil	de classe
dialogue PHASE PROVISOIRE	Spécialité conseillé	La famille ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe sur le Télésenvice Orientation, informer la famille des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?	vous devrez
<ul> <li>Intentions</li> <li>Ouverture des conseils de classe</li> </ul>	Observations du cor	Uu Non	
Avis provisoires     PHASE DÉFINITIVE	Dispositif de mise à	niveau conseillé	ļk.
<ul> <li>Choix définitifs</li> <li>Ouverture des conseils de classe</li> </ul>	Annuler et retourner	à la liste Valider et retourn Orientation - Version 22.1.0.0.8 - Accessibilité : non conforme	ner à la liste Valider et passer à l'élève suivant de la division ≜ Haut de page
<ul> <li>Propositions du conseil de classe</li> </ul>			
<ul> <li>Saisie des réponses des familles</li> </ul>			
PHASE DE DIALOGUE ET APPEL			

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.

# Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

# Écran de consultation des choix définitifs

① Actualités	Choix definitirs
se de Bourse de Iycée <b>0</b>	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).
Orientation	Ū
C Fiche de renseignements	La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.
	66 Nous souhaitons pour la rentrée procheine et la courriel récapitulatif des choix saisis qu'il a recu, il est i
	Rang 1       au représentant légal qu'il doit se rapprocher du représentant qui a sai choix s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il l         1 <sup>re</sup> année de CAP       demandé de prendre l'attache du chef d'établissement
	Statut : apprenti
	Rang 2
	2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment Statut : scolaire
	Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si your êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement

# Connexion de l'élève

# Écran de consultation des choix définitifs

Orientation	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).	
	<ul> <li>La saisie doit être effectuée par un représentant légal.</li> </ul>	
	66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
	Rang 1	
	1º année de CAP Spécialité : Aéronautique option Systèmes Statut : apprenti	
	Rang 2	
	2 <sup>de</sup> professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment Statut : scolaire	

# Écran de consultation des propositions du conseil de classe

① Actualités	Propositions
Orientation	Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :
	Rang 1 : 1 <sup>re</sup> année de CAP
	OUI Spécialité demandée : Aéronautique option Systèmes Sous statut d'apprenti.
	Rang 2 : 2 <sup>de</sup> professionnelle
	OUI Spécialité ou famille de métiers demandée : Métiers des études et de la modélisation numérique du batiment Sous statut scolaire.
	Spécialité ou famille de métiers conseillée : métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
	Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :
	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR
	Observations du conseil de classe :
	élève très motivé et impliqué dans de nombreux projets au lycée pour réussir son parcours
	Dispositif de mise à niveau conseillé
	Retour des représentants légaux sur l'orientation
	Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.
	Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :
	1 <sup>re</sup> année de CAP
	2 <sup>de</sup> professionnelle
	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR
	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le ch d'établissement.
	La saisie des réponses doit être effectuée par un représentant légal.